

Des changements pour les assurances sociales en 2024

Dès l'an prochain, certaines modifications de la loi changent la donne pour les futur-es retraité-es et pour les personnes en situation de handicap, entre autres. Tour d'horizon non exhaustif.



© pasja1000 / Pixabay En 2024, plusieurs modifications de la loi entreront en vigueur et auront un impact sur les assurances sociales. La publication de l'Office fédéral des assurances sociale, Sécurité sociale, y a consacré l'un de ses bulletins, au mois de novembre.

En ce qui concerne les **seniors**, la réforme AVS21 introduit diverses options pour passer de la vie active à la retraite de manière progressive. Dès le 1^{er} janvier 2024 par exemple, les futur-es retraité-es peuvent anticiper une partie de leur rente de vieillesse et ajourner une autre partie, dans l'AVS et la prévoyance professionnelle.

Par ailleurs, il sera possible de choisir de continuer à payer des cotisations sur l'entier de son salaire en cas de poursuite de l'activité lucrative après l'âge de 65 ans. Cette possibilité permet de combler d'éventuelles lacunes de cotisations et d'augmenter sa rente future.

D'autres changements au niveau de l'AVS surviendront progressivement dans les années à venir.

Pour ce qui est de l'**assurance invalidité**, les réelles possibilités de revenu des personnes atteintes dans leur santé sont mieux prises en compte dans le calcul du taux d'invalidité. Cela devrait permettre à celles et ceux qui feront une demande en 2024 d'obtenir des rentes plus élevées.

Dans la sphère privée, dès le premier jour de 2024, le régime des **allocations pour perte de gain** (APG) sera adapté pour faire face au décès d'un parent peu après la naissance d'un enfant. Le parent survivant bénéficie d'une prolongation à seize semaines de son congé de maternité, respectivement de paternité.

Enfin, un monitoring pour surveiller l'évolution des coûts de la santé est introduit dans les conventions tarifaires entre prestataires de soins et assureurs.

(CHSS/YT)

[Lire l'article complet](#) : Sauvain, M. « Assurances sociales, ce qui va changer en 2024 », paru dans Sécurité sociale, novembre 2023